

Figures Médicales Tourangelles

JOSEPH RENAUT

« Le souffle tourangeau était puissant dans l'Ecole, alors que j'eus, il y a plus de trente-cinq ans, la bonne fortune de devenir l'élève de celle-ci. L'âme de Bretonneau emplissait encore l'atmosphère hospitalière. Elle vivait intense en ses élèves, et princi-

palement en Michel Duclos, qui fut doublement son disciple puisqu'il fut aussi celui de Trousseau, — et qui fut aussi pour moi l'inoubliable maître parmi mes maîtres. »

Ainsi s'exprimait le professeur J. Renaut, à la séance solennelle des fêtes du Centenaire de la *Société médicale d'Indre-et-Loire*, le 10 décembre 1901, et cet hommage rendu à ses maîtres est aussi une profession de foi. Renaut, en effet, ne fit pas que passer à l'Ecole, il en emporta la pure doctrine, si bien qu'il en est aujourd'hui le représentant le plus autorisé.

Elève de l'Ecole de Tours, il fut dès 1864, à cette époque post-Bretonnienne si brillante et si fertile, alors qu'y débutèrent et y puisèrent la *substantifique moëlle* : et Raphaël Dubois qui à la Faculté des Sciences de Lyon aime à citer les aphorismes de Frédéric Leclerc; et Doutrebente qui fit tant pour l'amélioration du régime des aliénés comme directeur des asiles

de Blois; et Viollet à qui souriait le plus bel avenir lorsqu'il fut enlevé prématurément à la science; et Marchand, et Ledouble, et d'autres encore.

Il y avait alors comme professeurs Charcellay qui laissait des étudiants « de bons ouvriers de leur métier », Herpin le fils, Giraudet anatomiste et historien; il y avait surtout Michel Duclos et Saturnin Thomas.

« Toute la doctrine moderne de la spécificité, de la contagion, de la multiplication des contagés à la façon des germes vivants se retrouve dans les cahiers du cours de Duclos. Je parle de 1865 à 1867, époque à laquelle on contestait sentencieusement, surtout ailleurs qu'à Tours, la spécificité et l'infectiosité de la dysenterie et de la dothiéntérie, et où surtout il fallait bien se garder d'en parler à Paris, au concours de l'Internat. »

« Je sens bien pourtant que Saturnin Thomas me donna la clef, et aussi me révéla le sens de l'anato-

mie comparée et de la morphologie générale, te que je l'ai jusqu'à présent conservé. Et avec quelle passion parlait de ces deux choses le vieux chirurgien, un instant auparavant si calme, si froid et si sage au lit du blessé, quand, sa visite faite, et tandis

qu'il changeait de tenue, il entamait sa chère question de l'appareil hyoïdien dans la série des Vertébrés ! »

Il n'est pas étonnant qu'avec de tels maîtres, Renaut, esprit grave et d'une imagination ardente, soit devenu le brillant clinicien de l'Hôtel-Dieu et le grand histologiste de la Faculté de Médecine de Lyon.

Renaut quitta Tours en 1867. En 1869 il était interne des hôpitaux de Paris, et obtint en 1873 le prix de l'Internat. Nous le trouvons de bonne heure fréquentant le laboratoire d'histologie du Collège de France. Il devint en 1872 répétiteur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, où il connut le professeur Ranvier et où il entreprit la longue série de ses recherches sur l'anatomie générale.

Docteur en 1874, chef de clinique médicale de la Faculté de Paris en 1875, directeur du laboratoire des cliniques de l'hôpital de la Charité en 1876, il fut choisi en 1877 pour occuper la

chaire d'Anatomie Générale et d'Histologie à la Faculté de Médecine de Lyon, et, en 1880, il était nommé médecin des hôpitaux de cette ville.

C'est donc à Lyon, dans ce centre intellectuel, où les études médicales ont brillé de tout temps d'un si vif éclat, au siècle dernier surtout, où l'Ecole comptait parmi ses maîtres: Marc-Antoine Petit et Claude Bernard pour élèves, que notre compatriote, professeur à 33 ans, commença cet enseignement magistral qui a rendu son nom justement renommé.

Son œuvre scientifique est considérable. Dans cette quantité de notes et d'articles, épars dans une infinité de recueils, il est facile de faire deux parts : l'Anatomie générale d'un côté, la Clinique de l'autre. Avec le grand sens pratique qui le caractérise, il a su rapprocher ces deux sciences, qui semblent au premier abord si différentes, et, avec sa logique



inflexible, le laboratoire est devenu l'auxiliaire de la salle d'hôpital.

Les études histologiques ont fait avec Renaut d'immenses progrès, et les conceptions nouvelles qu'il a défendues ont fait rejeter bien des théories des auteurs allemands, qui, chez nous, il n'y a pas longtemps encore, étaient seules acceptées.

Renaut se retrouve tout entier dans son *Traité d'Histologie pratique*, en deux forts volumes, publiés en 1892, et qui est actuellement un des monuments les mieux achevés de la science contemporaine. C'est là un ouvrage qui résume un labeur de vingt années; toutes les découvertes du Maître dans le domaine histologique y sont signalées, en même temps qu'on y trouve exposée sa technique de recherches rigoureusement suivie au laboratoire d'Anatomie générale.

Nous ne pouvons mentionner tous les faits qu'il a étudiés en Anatomie générale, soit normale, soit pathologique, la liste en est trop longue, nous renvoyons, à cet égard, à son imposant *Exposé des titres*. Nous nous contenterons de dire que :

Sa *nomenclature méthodique des glandes* (1880-1881) basée sur la morphologie, a été adoptée généralement. Elle avait été précédée de recherches sur les *glandes duodénales ou de Brunner*; sur les *cellules glandulaires sudoripares pendant le repos et l'activité*; sur la *glande sous-maxillaire des Solipèdes, ses modifications sous l'influence du fonctionnement*. Son étude sur les *glandes de l'estomac*, étudiées dans la série des animaux vertébrés, l'a conduit à cette conclusion que « l'estomac de l'Homme indique plutôt un type carnivore que le type omnivore qu'on lui reconnaît communément ».

Sa note sur *l'anatomie générale de l'endartère*, et celle sur *la forme de l'endothélium des artérioles, des veinules et des capillaires sanguins* ont fixé définitivement nos connaissances sur les tuniques des vaisseaux et ont eu une portée pratique, puisque l'auteur a été amené à cette déduction que « l'injection de l'eau et des sérums artificiels dans les veines est une des pratiques les plus dangereuses existant en thérapeutique ».

Ses *leçons sur les tissus d'origine ectodermique* (1878-1881) ont éclairé très utilement l'anatomie pathologique de la peau et ont permis de comprendre le mode de formation des œdèmes. Il a étudié successivement une série de lésions cutanées et en particulier la pathogénie des phlyctènes, des sudamina, des pustules, de l'acné, de la pigmentation. Ses idées ont été formulées dans l'article qu'il rédigea dans le *Manuel d'Histologie pathologique* de Cornil et Ranvier.

Sa découverte des *disques accessoires des muscles striés*, a complété ce que l'on savait déjà sur la contraction des fibres musculaires.

Ses travaux sur le *pancréas* ont jeté une vive lumière sur la charpente et les fonctions complexes de cet organe.

Ses recherches sur les *tissus du squelette* ont expliqué le rôle de la moelle rouge dans l'ossification et l'accroissement des os, et établi la formule histologique du rachitisme.

C'est Renaut qui a décrit le premier les *voies lymphatiques périlobulaires*, et qui, à l'aide d'une méthode très ingénieuse, a fixé définitivement la

structure du glomérule du rein et surtout des vaisseaux capillaires de ce glomérule.

Dans son volume sur le *myocarde* il a résumé ses longues études sur la structure du cœur, et apporté d'importants éclaircissements sur l'anatomie pathologique de ce viscère.

L'éminent histologiste poursuit actuellement, avec son élève G. Dubreuil, de longues et minutieuses recherches sur les *cellules connectives rhagiocrines*. Il a fait déjà sur cette question de retenir d'importantes communications aux Congrès de Genève (1905) et de Bordeaux (1906). Ces cellules sont des cellules fixes du tissu conjonctif, qui jouissent au plus haut degré de l'activité glandulaire, exprimée chez elles par la formation de grains de ségrégation, au sein de vacuoles renfermant un liquide sélectionné. Ces cellules se comportent exactement dans le tissu conjonctif, comme les cellules épithéliales d'un acinus des glandes séreuses ou celles d'un tube contourné du rein à bordure en brosse. La découverte de cette fonction rhagiocrine, très répandue dans l'organisme, permet de concevoir plus clairement l'évolution générale de la formation cellulaire, et permettra d'expliquer bien des faits biologiques encore incertains. On travaille activement au laboratoire de Lyon pour élucider les points encore obscurs de la question; et nul doute que le nom de Renaut reste attaché à une découverte histologique de premier ordre.

Il y a quelques années, Renaut a fondé la *Revue générale d'Histologie*. C'est le seul recueil s'occupant de cette science existant actuellement en France, et le savant professeur a su le placer à la tête de nos grands périodiques scientifiques. A ce propos, il n'est pas inutile de constater le petit nombre de recueils spécialisés qui paraissent chez nous, alors qu'à l'étranger, en Allemagne surtout, ces publications abondent. Il y avait là une lacune qui nous mettait dans un état de manifeste infériorité vis-à-vis de nos voisins. L'initiative de Renaut, comme celle de Raphaël Blanchard pour la Parasitologie, sont de celles qui répondent à ce desideratum et qui relèvent grandement le prestige de la science française.

Clinicien profond, aux larges pensées empreintes d'une grande indépendance, Renaut a longtemps attiré à ses conférences de la Croix-Rousse et de l'Hôtel-Dieu un auditoire empressé devant lequel il a exposé, en ce langage tourangeau si pur et si clair, les phénomènes les plus complexes de la pathologie.

Son œuvre comme clinicien est également très importante.

Ses travaux sur la tuberculose sont justement appréciés. Avec Chandelux il décrit les trois formes principales de *nodules tuberculeux*, et, avec H. Martin, il soutient que ce nodule, contrairement à l'opinion courante qui en faisait une tumeur, est une édification réactionnelle devant un corps irritant. L'action de ce corps restera *locale s'il ne se multiplie pas, atténuée s'il se multiplie peu*. Si sa multiplication est *intense*, on se trouve en présence des formes graves de l'infection tuberculeuse.

Sa thèse d'agrégation sur *l'intoxication saturnine chronique* (1875) est un travail que l'on doit encore consulter pour tout ce qui a trait à l'empoisonnement par le plomb. Pour la première fois, cette

intoxication était considérée au point de vue des accidents inhérents à l'introduction du plomb dans l'organisme, de ceux corrélatifs à son séjour dans le même organisme, et à celui des phénomènes accompagnant son élimination.

Ses études sur les *néphrites* ont sensiblement modifié l'idée qu'on se faisait du processus des *néphrites* aiguës, et, pour certaines d'entre elles, ont conduit à des conceptions toutes nouvelles. C'est ainsi qu'il sépare nettement la *néphrite* satellite de la *fièvre typhoïde* de celle qui se produit au cours de la *scarlatine*. Il divise les *néphrites* secondaires en deux groupes. « Les unes viennent se ranger à côté de la *néphrite typhoïde*, comme celle de la *diphthérie*; les autres, à peu près régulièrement accompagnées d'anasarque et d'urines chargées de sang, doivent être rapprochées de la *néphrite scarlatineuse*. Telle est, par exemple, la *néphrite* qui survient et qui tue trop souvent dans le *décours* de la *variole*. »

La description de l'*érysipèle*, dans un travail qui lui valut le titre de lauréat de la Faculté (1874) est encore admise. « L'*érysipèle*, au point de vue du processus histologique survenant à l'encontre du parasite aujourd'hui connu, est une dermite diffuse, une inflammation congestive du tégument, caractérisée, en tant que *phénomène congestif*, par l'infiltration diapédétique des espaces interfasciculaires du derme et des espaces intervésiculaires du tissu adipeux. En tant que *phénomène inflammatoire*, par la *multiplication des cellules fixes* du tissu adipeux du derme : la production de *phlycténules* ayant la structure de vésicules (prépustulation) ou de *phlyctènes* vraies constituant les lésions *érysipélateuses* de l'épithélium malpighien. »

Ses recherches sur les maladies du cœur et des vaisseaux ont été très étendues. Il a donné l'explication du *retard apparent du pouls artériel dans la maladie de Corrigan*; étudié les modifications apportées à la *circulation pulmonaire dans le retrécissement mitral pur*; démontré que la *phlegmatia alba dolens* est constamment la suite d'une lésion de l'endothélium de l'endoveine, et qu'il n'existe pas de *phlegmatia alba dolens* de nature lymphatique; enfin, ses leçons sur la *myocardite* sont universellement connues.

Comme on le voit, Renaut a constamment cherché à expliquer les phénomènes morbides cliniques par l'examen histologique des organes et des tissus. C'est là ce qui fait la caractéristique de son enseignement et en assure la pérennité.

Avec le professeur A. Nicolas, de Nancy, il a été le principal artisan de cette *Association des Anatomistes*, dont le but est de promouvoir, dans les pays de langue française, un grand mouvement de décentralisation scientifique. Fondée il y a quinze ans, on sait combien, jusqu'à présent, par sa Revue: *La Bibliographie Anatomique*, et, surtout, par ses *Réunions*, elle a très utilement rempli son programme. Elle s'en est allée de ville en ville tenir ses assemblées, chaque fois plus nombreuses et plus brillantes, et, déjà, nous assistons dans chacune de nos Facultés ou écoles provinciales comme à un réveil tant de foyers puissants d'anatomie.

Renaut présidait la Réunion de 1901, lorsque pour la première fois les anatomistes du monde Latin

résolurent de porter hors de Paris le théâtre de leurs discussions passionnées, à Lyon. Il dirigeait encore les destinées de l'Association en 1905, lors de ce premier congrès international de Genève où, au milieu de l'assemblée des savants du monde entier, par l'autorité de son nom et l'éloquence de son verbe, il représenta si bien la science de notre pays, et l'a montré bien vivante à des hommes comme Romiti, comme Waldeyer, comme Ramon-y-Cajal, comme Van Beneden, venus de si loin et peut-être afin d'un peu voir ce qu'on fait encore chez nous pour la « science des formes ».

Dans toute la plénitude de son talent, le professeur de la Faculté de Lyon continue avec une inlassable ténacité son labeur fécond. Il assiste au parfait rayonnement de ses idées et a cette satisfaction rare de les voir peu à peu adoptées dans tous les milieux scientifiques. Ses élèves, et il a su en former de nombreux, occupent déjà dans nos Facultés des chaires importantes. C'est sous son inspiration que le professeur Bard, naguère à Lyon, aujourd'hui à Genève, où son enseignement est si suivi, a écrit sa thèse sur la *phthisie fibreuse chronique* (1879). C'est dans le laboratoire d'Anatomie générale de Lyon que le professeur Vialleton, de l'Université de Montpellier, a fait ses recherches sur *l'endartère de l'homme et des animaux mammifères* (1885). C'est auprès de lui qu'en 1886, le professeur G. Lemoine de la Faculté de Lille a puisé les documents pour sa thèse d'agrégation, *de l'antisepticité médicale*, et que A. Chandélux a réuni les éléments de son travail sur *les synovites fongueuses, articulaires et tendineuses*, qu'il présenta au concours d'agrégation en 1883. Faut-il citer encore Regaud le brillant agrégé de la Faculté de Lyon, Bonne, Cade, Barjon médecins des hôpitaux, Elouï, Hortolès, et, parmi les plus jeunes G. Dubreuil, chef du laboratoire d'Anatomie générale, Policard....

Membre associé de l'Académie de Médecine, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs ordres étrangers, Renaut est le chef incontesté de l'Ecole Lyonnaise. Ses travaux, ses écrits, son enseignement lui ont acquis une notoriété universelle.

Le laboratoire et l'hôpital n'absorbent pas tous les instants du grand anatomiste, qui est aussi un fin lettré et un artiste distingué. Toutes les figures de son *Traité d'Histologie* ont été dessinées par lui, et il a également exécuté les planches d'un volume d'art héraldique dont il est l'auteur. Sous le pseudonyme de *Silvain de Saulnay*, il a fait paraître dernièrement un beau volume de poésies sous ce titre: *Ombres colorées*. C'est un recueil de morceaux choisis, dont plusieurs ont été écrits au temps de la salle de garde de la Charité, alors qu'Albert Robin et Samuel Pozzi invitaient à leurs réunions intimes les poètes et les artistes. Nous citerons quelques-uns des vers du *Poème de l'âme* qui nous découvrent si bien sa jolie sensibilité de poète.

FLEUR DE SOUCI

Dis-moi, souci, fleur de souci,
Pourquoi fleuris-tu dans mon âme ?
Une petite main de femme
En mon printemps l'a mise ici,

Et tu tiens mon cœur à merci ;
Mais voici l'été : — fleur infâme !
Dis-moi, souci, fleur de souci,
Pourquoi fleuris-tu dans mon âme ?

Il neige... Quoi ! l'hiver aussi ?
La terre se fend, le vent brame ;
Et tu vis encore, fleur de flamme,
Dans mon pauvre vieux cœur transi...
— Dis-moi, souci, fleur de souci,
Pourquoi fleuris-tu dans mon âme ?

PREMIER SOURIRE

Mon enfant, le bébé chéri,
Le petit poupon blanc et rose,
Ouvrant enfin sa lèvre close,
Pour la première fois a ri.

Et mon vieux cœur s'est attendri
Devant une aussi simple chose...
Je voudrais pleurer, et je n'ose,
Mon petit enfant a souri !...

— On dit que, lorsque dans leurs langes
Les tout petits parlent aux anges,
Dieu sent sa colère fléchir ;

A leur innocence il fait grâce,
Et le grand Juste leur efface
Quelques larmes de l'avenir...

Joseph Renaut est né à La Haye en Touraine, le 7 décembre 1844. La figure de l'illustre ancêtre, dont cette petite ville se glorifie, ne fut peut-être pas sans exercer quelque influence sur sa destinée. Il n'est pas sans intérêt de retrouver chez l'histologiste moderne la *méthode* de René Descartes, qui fut un grand biologiste en même temps qu'un grand philosophe, puisqu'il entrevit le rôle de la cellule dans la formation des êtres organisés et expliqua les actions réflexes.

Tellement il est vrai qu'il y a un esprit du terroir qui se transmet de siècle en siècle, et qu'on retrouve à peine modifié chez tous les fils de la petite patrie.

Intérêts Professionnels

L'IMPÔT SUR LE REVENU ET LES MÉDECINS. (1)

Par L. RÉNON, Agrégé, médecin de la Pitié.

Les résultats politiques des élections vont orienter l'esprit législatif du Parlement vers une nouvelle répartition des charges fiscales et vers l'impôt sur le revenu. C'est le moment, pour les médecins, de ne pas se désintéresser de la préparation du nouvel édifice fiscal, et cela pour deux raisons. La première, c'est que, malgré la singularité apparente de la proposition, l'assiette de l'impôt sur le revenu a les plus grands rapports avec l'hygiène ; la seconde, c'est que les médecins sont exposés à être très lourdement frappés par les nouvelles taxes, si les considérations que je vais développer ne préoccupent pas les législateurs, et surtout ne touchent pas nos quarante-cinq confrères du Palais-Bourbon.

Les divers projets d'impôt sur le revenu soumis aux commissions parlementaires procèdent de deux principes différents. L'un suppose les signes extérieurs de la vie du contribuable et prend pour base de taxation le prix de son loyer d'habitation. Vous

avez un appartement composé de plusieurs pièces, bien ensoleillé et bien aéré, donc vous êtes riche : telle est la formule. Rien n'est plus faux. A l'heure où nous faisons une campagne énergique pour la salubrité de l'habitation, où nous admettons comme un axiome que « la tuberculose est la maladie de l'obscurité », où nous protestons de toutes nos forces contre le surpeuplement du logis, beaucoup de citoyens, sur la foi de nos principes d'hygiène sociale, n'ont pas hésité à restreindre leurs autres dépenses et selon leurs ressources respectives, à payer cher la place, l'air, la lumière pour la santé de leur famille. Et ce serait le moment choisi pour imposer le logement en le considérant comme un signe de richesse ! Cette base fiscale pousserait les classes populaires à s'entasser à nouveau dans des réduits mal éclairés, dans un encombrement et dans une hygiène des plus douteuses. Et je ne parle pas des chefs de familles nombreuses, obligés de louer de grands espaces pour loger tous leurs enfants. L'Etat, les classant parmi les riches, les taxerait au maximum, tandis qu'il dégrèverait les célibataires, dont certains, comme j'ai pu m'en rendre compte, bien que quatre à cinq fois millionnaires, habitent des appartements de 1000 à 1500 francs. L'impôt sur le revenu basé sur le loyer d'habitation n'est pas juste ; il est, de plus, contraire aux préceptes d'hygiène que nous nous honorons de développer, et il ferait perdre rapidement tous les bénéfices de la campagne ardente que nous menons en faveur de la santé publique.

Partant d'un second principe, l'impôt sur le revenu a le désir de taxer réellement le revenu, ou plutôt les revenus du contribuable, en les grevant plus ou moins, selon leur origine, les produits du travail étant moins frappés que ceux des rentes ou rapports divers. Cette taxation est infiniment plus juste malgré ses difficultés pratiques d'application, résolues cependant dans d'autres pays. Elle ne soulève pas d'objections de la part des médecins, car elle ne saurait léser, comme la précédente, les intérêts hygiéniques du peuple.

Je viens de montrer le danger public de la taxation sur le loyer. Celle-ci serait très onéreuse pour les médecins. Nous avons tous un loyer plus élevé que ne le comporte notre situation de fortune personnelle. Cette représentation extérieure est obligatoire pour nous, à la ville comme à la campagne. Les courses professionnelles nous obligent, dans la plupart des cas, à nous servir d'un cheval, d'une voiture, voire même d'une automobile, toutes choses dont nous nous passerions, si nous n'étions pas médecins. Nous avons donc l'apparence de la richesse sans en avoir malheureusement la réalité. Beaucoup d'entre nous meurent pauvres, heureux encore d'avoir pu élever péniblement leur famille. Un impôt, basé uniquement sur le revenu, ne nous porterait, au contraire, pas de préjudice ; il aurait, de plus, le mérite de montrer à l'Etat, contrairement à ce qu'il pense, combien peu nous gagnons, et combien notre situation matérielle est précaire. Déjà, en raison de notre représentation extérieure obligatoire, nous sommes fortement touchés par le fisc. Notre patente accrue des centimes additionnels qui font plus que la doubler à Paris (exactement 104° 6 175) varie, dans cette ville, du sixième au septième de notre loyer ; c'est avec celle des avocats, la patente la plus élevée.

(1) Nous croyons devoir reproduire *in extenso* l'article très juste que notre excellent confrère M. Rénon vient de publier sur ce sujet tout d'actualité, dans le *Journal des praticiens*, 2 juin 1906. — N. D. L. R.

Un de mes confrères parisiens, pour une remise de 750 francs, paie 235 fr. 16 d'impôts, soit 103 fr. 53 pour la cote personnelle mobilière, 127 fr. 88 pour la patente et 3 fr. 75 pour la taxe municipale d'habitation. Si l'assiette de l'impôt sur le revenu portait sur le loyer, ces chiffres, qui seraient peut-être doublés ou triplés, laissent pressentir combien la situation deviendrait terrible pour les médecins. Ce serait la misère pour beaucoup d'entre eux. Et cependant, n'aurions-nous pas droit à la protection et à la sollicitude de l'Etat ? Nous rendons à la collectivité des services inappréciables, en nous acharnant, contre notre propre intérêt, à réduire la morbidité publique et notre rôle social grandit de jour en jour.

Au moment où toutes les questions fiscales commencent à s'agiter devant l'opinion, j'ai cru utile d'attirer sur elles l'attention de tous mes confrères, ceux des campagnes, ceux des villes, ceux du Parlement. J'espère que les syndicats médicaux s'uniront pour montrer aux pouvoirs publics les dangers d'une fiscalité contraire à l'hygiène populaire, et pour leur demander en même temps un peu de bienveillance et de justice pour notre profession.

F. VILLON et son Temps

Par le D^r Ed. SPALIKOWSKI

Comment peut-on parler de Villon, lorsque d'excellents et spirituels auteurs lui ont déjà consacré tant de pages attrayantes ? J'ai là, devant les yeux, la biographie de Villon par Th. Gautier, et je pense en moi-même que l'auteur du *Grand Testament* ne pouvait être mieux étudié que par un romantique ; car, n'en doutez pas, Villon est romantique dans ses écrits et dans sa vie ; c'est le type du vrai bohème de Murger, mais un bohème éclos pour son bonheur quatre siècles trop tôt, et tombé on ne sait pourquoi en plein xv^e siècle.

Villon, transplanté parmi nous, eût été plus malheureux encore, plus vicieux peut-être et surtout incompris ; il eût pris part à la bataille d'Hernani, eût gâté son talent en voulant le monter à la hauteur de celui d'un Victor Hugo. Bref, Villon ne serait plus Villon.

Je ne veux pas ici essayer une critique même imparfaite de ses œuvres ; cette besogne ardue appartient aux littérateurs ; pour moi j'aime mieux contribuer à faire connaître l'homme par ses œuvres.

Ses vers doivent intéresser le sociologue et le médecin en les aidant à comprendre la société au sein de laquelle il vécut.

Figurez-vous un grand diable, maigre à faire peur, vêtu comme un misérable, traînant la loque, dirions-nous aujourd'hui ; toujours hâbleur et enjoué, mais s'arrêtant parfois, pour songer et même pour pleurer ! Voilà, je crois, comment il faut se représenter Villon.

Je me suis demandé où il avait puisé les premières notions de son art ; ce n'est certes pas à Pontoise, lieu de sa naissance, ni même à Paris ; il fréquenta surtout les chevaliers du croc et de la

pince, apprenant l'argot et la manière de dire des gros mots. Toute sa vie, la crainte de la potence le poursuivit, témoin les nombreuses ballades où il essayait de se familiariser avec la bête noire aux longs bras, et s'il la craignait, c'est qu'il avait de fortes raisons pour cela.

Sa vie ne doit donc pas être proposée comme un exemple à suivre aux jeunes gens. L'amour et le vin, quand une aventure ou la prison ne le retenait point, l'accaparaient tout entier ; il rimait en buvant, et ma foi, certes, il rimait bien.

Jamais pourtant il ne fut homme à jouer de la dague ; quand son métier louche ne le nourrissait plus, il rêvait aux destinées humaines, et ce grand débauché, ce viveur, devenait triste en pensant que la mort le faucherait avant qu'il eût profité honnêtement des biens que la nature prodigue à celui qui sait sagement en user.

Jusqu'à trente ans, Villon, comme il l'avoue lui-même, « but toutes les hontes » ; il ne devint pas encore sage, mais il tourna vers la mélancolie. Cette mélancolie n'est pas chose banale chez un noccur ; ce qui l'est moins encore, c'est son excessive piété pour la Vierge. Mais ici, cette piété s'explique parce qu'elle lui venait de sa mère et qu'il aimait celle-ci en bon fils.

Ma bonne mère
Qui pour moi eut douleur amère
(Dieu le sçait) et mainte tristesse (1)

disait-il en parlant d'elle. Il conservait donc un bon fond, si bon même que, plus pauvre que Job, il n'hésitait pas à soutenir trois jeunes orphelins, fendant « son long sabart » pour leur acheter des flans.

Car jeunesse est un peu friande (2)

Mais je crois que l'idée de la mort le reprenait surtout quand il se voyait jeté en prison, obligé, pensez-vous, de manger son pain sec et boire « eau froide » au lieu de se délecter de

Saulces, brouetz et gras poissons
Tartes, flans, œufs frits et pochez
Perdus et en toutes façons... (3)
Savoureux morceaux et friands
Chappons, pigeons, grasses gelines
Perches, poussins au blanc manger (4).

C'est qu'ils étaient bien faits pour inspirer l'effroi, les cachots de jadis, manquant d'air et de lumière, de luxe et du confort des cellules d'aujourd'hui.

Aussi Thibaut d'Aussigny qui fit enfermer Villon pouvait-il se vanter de lui avoir fait « manger d'angoisse mainte poire » (5).

Voilà maintenant où le poète se relève à nos yeux, en se drapant dans le manteau de la philosophie. Il songeait aussitôt que ce Thibaut, comme lui, mourrait un jour, comme meurent

Povres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz.
Nobles, vilains, larges et chiches,
Petitz et grands, et beaulz et laids. (6)

Comme sont morts Flora la belle Romaine, Thaïs,

(1) *Grand Testament* — LXXVII.

(2) G. T. — CXVII.

(3) G. T. — XXXII.

(4) *Petit Testament* — XXXII.

(5) G. T. — II.

(6) G. T. LXII.

Echo, Héloïse, Blanche et Berthe aux grands pieds, Alix, le pape Calixte, Arthus de Bretagne, Lancelot, Charles VII, Duguesclin et « le preux Charlemagne ! ».

Et le poète s'attriste avec une émotion non déguisée, puis se console de sa propre fin, lui

Qui vaillant plat ny escuelle
N'eut oncques ni ung brin de persil.

C'est dans la plupart de ces pièces, inspirées par la plus naïve franchise, que j'ai tiré quelques vers aussi vrais qu'intéressants.

Quoique volage, Villon savait observer patiemment. Ses peintures sont exactes, surtout celles où il décrit la maladie, l'agonie et l'état du cadavre.

Il ne faudrait pas s'imaginer, par exemple, que Villon eut la moindre notion d'anatomie ou de pathologie. Ce n'est pas parce qu'il contemple au charnier des Innocents des crânes desséchés qu'il lui prendra fantaisie de les étudier. Jamais de plus il n'eut les loisirs de feuilleter Hippocrate ni même les commentaires d'Averroès dont il fait mention (1), seulement il a vu et retenu; dans son bavardage il laisse parfois échapper d'excellents vers qui constituent autant de renseignements pour nous, comme celui-ci :

Je crache blanc comme coton (2)

qui nous indique que Villon avait une forte bronchite, peut-être chronique.

La pathologie, je l'ai dit, se borne au feu Saint-Antoine et aux fièvres quartes; aussi, de grâce, ne l'interrogez point sur leurs symptômes ou leur traitement, il faut savoir demander à chacun ce qu'il peut fournir et rien de plus.

J'ai écrit qu'il excellait à décrire le cadavre :

Gardez-vous bien de ce mau hasles
Qui noircit gens quand ils sont morts,

« dit-il après une homélie admirable qu'il adresse à tous les débauchés, voleurs et autres honnêtes gens. Faites attention, je vous prie, à cette expression, le mauvais hâle qui noircit les gens quand ils sont morts : comme cela est profondément observé et comme l'auteur possède le sujet dont il parle ! » (3) C'est P. Janet qui s'exprime ainsi, mais les vers suivants ne sont pas moins excellents :

Celluy qui perd vent et alaine
Son fiel se crève sur son cueur
Puys sue Dieu sait quelle sueur !...
La mort le faict frémir, pallir
Le nez courber, les veines tendres
Le col enfler, la chair mollir
Joinctes et nerfs croistre et estendre
Corps féminin qui tant est tendre
Polly, souef, si précieux
Te faudra-t-il ces maux attendre ?
Ouy, ou tout vif aller es cieux (4).

J'avoue hardiment qu'il n'y a rien à retrancher dans cette description où les phénomènes physiolo-

giques qui suivent le décès sont scrupuleusement notés.

Quant à la vieillesse, notre poète l'a profondément étudiée. Ecoutez plutôt les *Regrets de la belle Heaulmière* que je devrais citer en entier. Jadis grasse et bien faite, la vieille courtisane est très changée.

Pouvre, seiche, maigre, menue...
Qu'est devenu ce front poly,
Ces cheveux blonds, sourcilz voulyz, etc.

et le poète énumère les charmes de la femme de vingt ans; maintenant que l'âge a causé de terribles ravages, il lui voit

Le front ridé, les cheveux gris,
Les sourcils cheuz, les yeulx estainctz
Qui faisoient regars et ris,
Dont maintz marchans furent attainctz.
Nez courbé, de beaulté loingtains ;
Oreilles pendans et moussuins
Le vis polly, mort et destainctz ;
Menton foncé, lèvres peaussues !
C'est d'humaine beaulté l'issues !
Les bras courts et les mains contraictes
Les épaules toutes bossues ;
Mammelles, quoy ! toutes retraitses ;
Telles les hanches que les tettes,
Du sadinet, fy ! Quant des cuyssees
Cuysses ne sont plus, mais cuyssettes
Grivelées comme saulcisses.

Je m'en voudrais encore si je ne signalais une ballade fort instructive pour nous au point de vue de la pharmacopée du xv^e siècle (1). Villon nous parle de *reagel (realgar)*, *d'arsenic rocher*, *d'orpiment*, *de salpestre et chaulx vive*, *de sang d'aspic*, *de fiel de loups*, *de regnards et blereaux*, *de cervelle de chat*, *d'escume de mulle poussive*, *d'eau où rats plongent groings et museaulx*, *raines*, *crapauds*, *serpens*, *lézards*, *sublimés dangereux à toucher*, de

Sang qu'on met en poylettes sécher
Chez ces barbiens quant pleine lune arrive
Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que cire.

Bien entendu, à la pharmacopée officielle, pour ainsi dire, se mêlent les remèdes populaires; ils n'en sont pas moins étranges, y compris les « petits bains de filles amoureuses ». Ajoutez à la liste de médicaments cités par Villon, les sangsues et les *grougnées* ou emplâtres pour appliquer sur l'œil, vous aurez alors une idée de l'arsenal thérapeutique de nos aïeux. Il ne faut pas trop en rire, car nos paysans contemporains font usage de *drogues* qui ne sont ni plus propres ni plus efficaces; j'aurais trop à faire s'il me fallait les rappeler toutes.

Quel dommage seulement que nous ne sachions pas à quelle maladie étaient spécialement réservés l'eau de rats, le sublimé, le fiel de loup ou le sang d'aspic !

Une idée me vient en finissant, c'est que ce sont principalement les ballades où Villon a décrit la vieillesse, la mort, son existence misérable et pécheresse que le lecteur se complait à relire, et ce sont celles aussi qui intéressent l'homme de science. Ne devons-nous pas tirer de là cette conclusion, que la vérité trouve toujours sa place, et si Villon n'avait écrit que de banales rêveries d'ivrogne ou d'amoureux, il eût eu moins de chance de nous intéresser ? En jetant à la postérité, à laquelle il ne songeait guère pourtant, ses cris d'alarme, n'a-t-il pas semblé

(1) G. T. — XXXVI.

(2) G. T. — XII.

(3) G. T. — XL et XLI.

(4) Pierre Janet. — Préface de l'édition des œuvres complètes de François Villon. — Paris, 1884.

(1) G. Testament.

vouloir nous dire : « Prenez garde, la maladie, la vieillesse et la mort vous guettent, les amours, les ris et les plaisirs n'ont qu'un temps. Profitez de la vie, mais profitez-en sagement ! »

Lettres de Lady Wortley-Montague.

D^r Ch. T. GUYOT, Tromarey (Haute-Saône).

VIII

(Suite)

A. M. Pope.
Andrinople, 1^{er} avril 1717.

« Vous vous attendez sûrement à lire quelque chose de neuf dans cette lettre venant d'un pays qui, depuis des siècles, n'a guère été visité par des chrétiens..... Il m'est arrivé un accident bien extraordinaire : j'ai manqué d'être précipitée dans l'Hèbre. Si j'étais sensible à cette gloire dont peuvent être avides ceux qui espèrent que leur nom sera publié au loin, je serais réellement contrariée d'avoir échappé à cette belle occasion de terminer mes jours d'une façon aussi romanesque qu'Orphée, puisque c'est dans ce fleuve que la tête de l'harmonieux poète, séparée du tronc, soupirait encore des vers, en appelant Euridice :

*Ah ! miseram Euridicem animâ fugiente vocabat ;
Euridicem, toto referebant flumine ripæ. »*

« Je vous écris en ce moment dans une maison précisément située sur les bords de l'Hèbre. Mon jardin est rempli de cyprès, et sur leurs branches roucoulent des tourterelles se disant du matin au soir les choses les plus tendres. Il me faut une grande retenue pour ne point céder à la tentation de composer quelque pastorale, dans un lieu où la réalité m'en offre le tableau. Ici l'été est déjà fort avancé, et, à quelques milles d'Andrinople, la campagne ressemble à un vaste jardin. Les rives de mon fleuve sont plantées d'arbres fruitiers, sous lesquels les Turcs opulents viennent se récréer tous les soirs. Le plaisir de la promenade leur étant inconnu, ils choisissent, sous d'épais ombrages, un gazon sur lequel on étend un tapis, et c'est là qu'ils prennent le café. Ce goût est universel, et les jardiniers mêmes ne se privent guère de cet agrément. On peut dire que ces derniers sont les seuls paysans heureux de l'empire. La plupart sont des Grecs qui, dans leur métier, acquièrent une certaine aisance. Au milieu de leur jardin s'élève leur petite maison où leurs femmes et leurs filles jouissent d'une liberté interdite dans les villes, celle de sortir sans être voilées. Très propres, très jolies, elles passent leur temps à travailler à l'ombre des arbres. »

« Il n'y a pas longtemps que Théocrite ne me paraissait qu'un écrivain romantique, tandis qu'il a fait un tableau très fidèle de la manière de vivre de ses compatriotes de la campagne qui, avant que l'oppression les eût réduits à la misère, avaient tous le même genre d'occupation. »

« Je relis votre Homère avec un charme infini ; j'en comprends mieux certains passages dont auparavant je ne saisissais pas toutes les beautés. Plusieurs des usages et des habillements anciens sont

encore conservés. Je vois que les grandes dames et les princesses brodent et travaillent, entourées de nombreuses suivantes, comme on nous décrit Hélène et Andromaque. »

Nous savons qu'Alexandre Pope, « le poète le plus élégant et le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre » (Voltaire) traduisit en sa langue et en vers l'Iliade et l'Odyssée.

« Son Iliade est peut-être la traduction la plus élégante et la plus finie qui ait jamais été faite. » (A. Elwall).

« Ces mœurs orientales nous éclairent sur plusieurs passages de l'Écriture. Vous ne serez pas fâché d'avoir un spécimen du langage des Turcs qu'on appelle le sublime, propre à la poésie et absolument semblable à celui de l'Écriture. Il vous paraîtra, comme à moi, ressembler au Cantique de Salomon, qui l'adressait aussi à une royale épouse. Voici des vers que le Pacha Ibrahim a faits pour la jeune princesse, sa femme, qu'il ne lui était pas encore permis de voir sans témoins, bien qu'elle habitât la même maison que son mari. »

Vers adressés à la Sultane, fille aînée du Sultan Achmet III :

Le rossignol voltige à présent dans les vignes ;
Son plaisir est de chercher les roses.
Vos yeux sont noirs et pleins de feu,
Mais fiers et dédaigneux comme ceux du cerf.
Le bonheur de vous posséder est éloigné de jour en jour ;
Le cruel Achmet ne veut pas me permettre
D'approcher de ces joues plus vermeilles que la rose.
Je n'ose vous dérober un baiser ;
La douceur de vos charmes a ravi mon âme, etc.

« Il m'est difficile de savoir si j'ai réussi dans ma traduction, et je ne crois pas notre anglais très propre à exprimer la violence d'une passion qui est très rare parmi nous. Nous manquons aussi de ces mots composés qui sont très fréquents et très expressifs dans la langue turque. »

« Je désire que mon application à la connaissance des habitudes de l'Orient me donne le moyen de satisfaire votre curiosité. Ce sera le plus précieux des avantages que je puisse espérer d'y trouver. »

A Madame S. C.
Andrinople, 1^{er} avril 1717.

Cette lettre est celle qui signale les « affreux tableaux que l'on fait de la peste, et qui en réalité ont peu de fondement », lettre se terminant par la description de l'inoculation variolique.

Document publié dans le n° 11 de la *Gazette Médicale du Centre*, 1^{er} juin 1905.

A Madame Th.
Andrinople, 1^{er} avril 1717.

« Que vous apprendrai-je des singularités de ce pays-ci ? Avez-vous jamais vu des chameaux ? Pour moi c'était certainement une nouveauté, bien que j'en eusse vu cent fois en peinture... Ces animaux sont si légers à la course, qu'après la bataille de Peterwaradin, ils devancèrent les chevaux les plus rapides pour annoncer à Belgrade la défaite des Turcs. Ici ils sont chargés du transport des fardeaux, et les buffles sont destinés à la charrue. Dans aucun des travaux de force on n'occupe le cheval, qui d'ailleurs n'y est point propre, étant plus petit et moins fort que celui des pays froids ; en revanche, il est plus vif et plus léger. Le mien, un petit blanc,

dont je ne me déferais à aucun prix, se cabre sous moi, avec tant de feu que vous supposeriez qu'il me faut du courage pour le monter. Mais il est extrêmement docile. Ma selle de femme, la première qui ait paru dans cette contrée, est regardée avec autant de surprise que le fut le vaisseau de Christophe Colomb par les indigènes de l'Amérique. »

« Il y a ici deux sortes d'oiseaux religieusement respectés, et qui, pour cette raison, se multiplient prodigieusement et se promènent familièrement dans les rues. Ce sont les tourterelles et les cigognes. On suppose que ces dernières font chaque hiver le pèlerinage de la Mecque. A vrai dire, ce sont les plus heureux sujets du Sultan. »

« La description des maisons sera sans doute aussi intéressante pour vous que celle des oiseaux et des quadrupèdes. Actuellement nous sommes logés dans un palais appartenant au Grand Seigneur, mais presque toutes les autres maisons sont en bois, ce qu'il ne faut pas attribuer au mauvais goût des habitants, mais à l'avidité du Gouvernement. A la mort du propriétaire, chacun de ces immeubles est à la disposition du Grand-Seigneur. En conséquence, nul ne consent à s'imposer une grande dépense pour un objet qui n'est pas transmissible à la famille. »

« Grande ou petite, chaque maison est divisée en deux parties distinctes qui communiquent par un étroit passage. Le premier logis est précédé d'une grande cour et entouré d'une galerie découverte, d'un effet très agréable.

Cette galerie conduit à toutes les chambres, qui sont ordinairement grandes et éclairées par deux rangs de croisées, dont l'un est en vitres de couleur. Rarement plus de deux étages à une maison ; escalier très large et ne comportant pas souvent plus de trente marches. Telle est la demeure du maître de la maison. Elle communique avec un second appartement, celui des femmes, qu'on appelle le *Harem*, car le nom de sérail est réservé au palais de l'empereur. Ce Harem a également sa galerie, mais du côté du jardin, sur lequel donnent toutes les fenêtres. On y compte autant de chambres que dans le premier bâtiment, mais elles sont plus splendidement décorées. Le second rang de croisées est très bas et muni de grilles, comme dans un couvent. Planchers couverts de tapis de Perse, sofa avec tapis encore plus riches : c'est une sorte d'estrade peu élevée, avec tapis de grand luxe, et tout autour une espèce de petit lit de repos, couvert d'une soie très riche, en rapport avec le goût et l'opulence du propriétaire. Le mien est d'écarlate avec frange d'or. C'est dans ce meuble, le sofa, que les Turcs déploient toute leur magnificence. Chambres généralement peu élevées ; plafonds en bois et le plus souvent décorés. Entre les croisées, vases de parfum et corbeilles de fleurs.

Mais ce qui me plaît le plus, c'est au fond de la chambre une fontaine de marbre, avec ses jets d'eau, sa fraîcheur et son murmure, l'eau tombant d'un bassin dans l'autre. Dans chaque habitation, il y a aussi un appartement pour le bain, consistant en deux ou trois pièces, pavées de marbre, et réunissant toutes les commodités pour bains chauds ou froids. »

« Peut-être serez-vous surpris de ma description

qui diffère de beaucoup d'autres. Mais il faut ici un caractère tout particulier ou quelque occasion extraordinaire pour qu'un chrétien soit admis dans la demeure des gens de qualité, et toujours l'entrée du harem est strictement interdite à tout autre qu'au maître de la maison. Aussi on ne peut parler que de l'extérieur qui est sans grande apparence. Les appartements des femmes occupant toujours l'arrière des bâtiments n'ont vue que sur les jardins, et ces derniers sont entourés de très hautes murailles. Pas de parterres comme chez nous, mais seulement de grands arbres qui offrent un ombrage frais et un coup d'œil agréable. Au milieu du jardin, le kiosque, c'est-à-dire un grand salon ordinairement embelli par une magnifique fontaine. Huit ou dix marches conduisent à ce salon qui est fermé par des treillages dorés, autour desquels de la vigne, des jasmins et des chèvre-feuilles forment un mur de verdure. C'est le lieu des plus grands plaisirs, et les femmes y passent la grande partie de leur temps à faire de la musique ou à broder.

« Il me semble que je vous ai longuement écrit cette fois. Veuillez m'indiquer quels sont les sujets d'entretien que vous préférez, car personne au monde, chère Madame Th., ne désire plus vivement vous être agréable que votre, etc. »

Il est certain qu'aujourd'hui puérile serait la question posée dans cette dernière lettre : vous n'avez jamais vu de châteaux ? Elle était possible en 1717, et il faut arriver à la fin de ce XVIII^e siècle pour obtenir chez nous la conquête d'une ménagerie nationale.

Bernardin de Saint-Pierre, après avoir couru le monde, avait été nommé par Louis XVI intendant général du jardin du Roi peu avant la Révolution. L'intendant fut supprimé en 1793, néanmoins par son zèle et ses courageuses résistances, il rendit service à la cause populaire. Mais c'est grâce au zèle du jeune savant Geoffroy-Saint-Hilaire (Etienne), et surtout grâce aux efforts de Lakanal, auprès de la Convention, que fut créé le Muséum d'histoire naturelle, et, date mémorable, qu'un décret du 10 décembre 1794, sur le rapport de Thibeaudeau, assurait le budget et l'existence de la Ménagerie nationale. Bienfait scientifique et si populaire.

(A suivre).

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par P. TRIAIRE,

(Suite)

EDIT. D'AMSTERDAM 1718, PAGES 98-101.

LETTRE CLII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE.

MONSIEUR,

Je vous souhaite bon jour et bon an, et vous déclare que depuis ma dernière dattée du 20 décembre dernier, je n'ai appris chose digne de vous estre mandée, sinon pour

ce qui regarde Duret, *de quo te monitum velim*, que les deux éditions de 1588 et de 1621 sont toutes deux pareilles ; que la première est très correcte, et que, ôté quelques fautes qui sont de plus dans la seconde, et entre autres, une ligne oubliée en une certaine page, c'est la même chose¹. Ce livre a aussi été imprimé en Allemagne, en grand in-octavo fort plat, il y a environ quinze ans, ou plus, de sorte que c'est ici la 4^e édition, laquelle sera semblable à la première, tant qu'il me sera possible². [Jean Duret, qui est ici mort, en l'an 1629, n'y a jamais ajouté une virgule.

La veille de Noël, durant la messe de minuit, dans le logis de M. le duc d'Orléans, s'est fait un meurtre et un grand vol, dans la chambre de M. de la Rivière, qui est le *Topanda* dudit duc : on y a tué et coupé la tête à un valet de chambre, et on a enfoncé un coffre-fort, duquel on a emporté grandes sommes d'argent. Il y a apparence que les voleurs y en ont trouvé beaucoup, veu qu'ils n'ont pu tout emporter, et qu'ils y en ont laissé encore de reste ; et tout cela est arrivé au-dessus de la chambre où dormoit madame la duchesse d'Orléans, tandis que ledit la Rivière étoit à Limours avec M. le duc d'Orléans. Ledit valet de chambre fut étouffé d'une corde, et puis après son corps fut mis en quartiers, et après jetté dans un privé ; ce que les voleurs firent, afin qu'on crust que ce valet de chambre ne se voyant pas, on le soupçonnât être le voleur même, et qu'ainsi on n'en recherchât aucun autre. Voilà les conjectures qu'on en a et ce qu'on en dit de deçà. J'apprens que sur quelques soupçons, on a arrêté prisonniers un garçon barbier, un garçon apothicaire et une femme et que les dépositions du logis portent qu'on a vu sortir du logis³ deux hommes fort chargés. Voilà une horrible cruauté exercée sur ce pauvre et innocent valet de

chambre, que je plains fort, combien que je ne sache pas qui il a jamais été. J'apprens qu'ils ont volé douze mille livres, et qu'ils ont laissé de l'argent qu'ils n'ont seu emporter ; aussi ont-ils laissé quinze mille livres en pistoles, faute qu'ils ne les trouvèrent, qui n'estoient pourtant pas loin d'où ils mirent la main. M. de la Rivière n'a point de regret, ce dit-on, à son argent, et je le croi volontiers d'un homme qui en a tant d'autre, et qui ne manque pas d'esprit ; mais il offre de donner douze mille florins à celui qui lui donnera des nouvelles de son pauvre garçon. La même nuit, à Chartres, près de Paris, un jésuite nommé le père la Touche, qui venoit d'Orléans, se tua de divers coups d'un perce-lettre et d'un poignard. On dit qu'il estoit fou et égaré de son esprit. On a trouvé sur lui des papiers qui en témoignent quelque chose.

M. de Longueville, voiant qu'il n'y a point d'apparence à la paix générale, de laquelle on nous berce depuis tant d'années, a délibéré de revenir à Paris, et de partir de Munster¹ le 2 janvier. Le jésuite qui s'est tué s'appelloit Hippolyte de la Touche. Il estoit procureur de la maison des jésuites de Bordeaux, d'où il s'est enfui, après les avoir volés rudement. Il avoit sur lui de bon argent et des lettres de change pour en recevoir d'autre à Paris, après lequel receu, on dit qu'il s'en fut allé en Angleterre. Le mort a toujours tort ; ils diront tout ce qu'ils voudront de lui, le pauvre diable n'y est plus pour y répondre. Quoi qu'il en soit, il estoit méchant et bien enragé aussi de se traiter de la sorte. Ils disent qu'ils l'avoient chassé de chez eux comme un fol.

On ne parle ici que de malheurs et de désordres : *præsentemque intentant cuncta ruinam : luctus ubique, pavor, et plurima mortis imago*. Guerre, massacre, menaces de pis : et outre tout cela, plusieurs armées en divers lieux pour la campagne prochaine : *Dii meliora !*

Je vous baise les mains, et suis de toutes les puissances de mon âme,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 janvier 1648.

EDIT. DE LA HAYE 1718.
— PARIS 1846.

qu'il s'est servi d'un autre terme mal lu par les précédents éditeurs, comme cela leur arrive fréquemment. L'absence du texte original n'a pas permis de vérifier.

1. Munster, ville située sur l'Aa, à 390 kil. O.-S.-O. de Berlin faisant aujourd'hui partie des Etats prussiens. Etait alors une place très forte et la capitale de la Westphalie. Le *Congrès de Munster* auquel pour la France avaient été délégués Servien, d'Avaux et le duc de Longueville, s'y tenait depuis le 10 avril 1644. Peu après la rentrée en France du duc de Longueville, d'Avaux fut rappelé par Mazarin, et Servien, resté le seul représentant de la France à Munster, signa, le 24 octobre 1648, le traité de Westphalie.

1. Il s'agit du célèbre ouvrage de Louis Duret, *Hippocrati magni coacæ prænotiones*, édité en effet, pour la première fois, à Paris, en 1588. (Cf. note : *Lettre du 20 mai 1632*), que son fils Jean Duret, qui le publia, passait pour avoir revu et terminé. Duret (Jean) moins illustre que son père, mais praticien en renom. Né en 1563, mort en 1629. Docteur de la Faculté de Paris en 1584. Professeur au collège de France où il remplaça Louis Duret, en 1586. Embrassa avec ardeur le parti de la Ligne. C'est lui qui disait, en parlant du roi de Navarre, qu'il falloit lui faire avaler des pilules césariennes, c'est-à-dire, l'assassiner, comme le fut César. Henri IV ne lui pardonna jamais ce propos et défendit qu'il lui fût accordé aucune charge à la cour. Mais à peine avait-il expiré, que la Régente l'envoya chercher ; cet acte fut considéré comme une grave inconvenance. « Parmi les fautes que l'on a faites jusqu'à présent, écrit Andréa Cioli, envoyé extraordinaire de la cour de Florence à son gouvernement, il faut compter, outre le gouvernement de la Normandie donné à Soissons, le fait que la Reine, aussitôt après la mort du Roi, a pris pour médecin favori, ce Duret, car, lorsque partit Guidi, il fut question de donner cette place à Duret, le roi l'ayant appris dit immédiatement au seigneur Concini : « Nous entendons dire que ma femme a eu l'idée de prendre pour médecin ce Duret. Dites-lui qu'elle n'en fasse rien, car nous le ferons mettre dehors par la fenêtre (Andréa Sciuri, 2 juillet 1610, cité par Zeller : *La minorité de Louis XIII (1610-1612)*).

2. Ce passage semble indiquer que Patin s'occupa d'une édition du livre de Duret. — Nous n'avons pas trouvé trace de cette édition et Chereau qui a mentionné dans ses *Patiniana* les principaux travaux de notre auteur ne la signale pas. La dernière édition de Paris, des *coacæ prænotiones*, est de 1658.

3. Sic. Ces répétitions du même mot dans la même phrase, ne sont pas conformes au talent épistolaire de Patin. Il est probable

Mss. 9357, fol. 28.

LETTRE CLIII

A. MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE, A LYON.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière de quatre grandes pages¹ dattée du 10 de janvier, j'apprends icy que Mess. les Maistres des Requestes ayans entendu quelque vent de vingt-six compagnons nouveaux qu'on vouloit leur bailler, afin d'en voir cent d'une compagnie, se sont tant de fois assemblez, et ont fait ensemble de si belles protestations de ne recevoir jamais aucun compagnon, qu'enfin ils ont appris par la propre bouche de l'Oracle qu'on ne leur en donnera aucun². Les bourgeois se sont assemblez plusieurs fois, et sont allez au Palais parler à M. le premier Président³, et aux autres grands magistrats pour les prier de ne point vérifier l'Édit des maisons⁴ par lequel les partisans⁵ prétendent de lever somme notable sur chaque maison qui est dans le domaine du roy: et tost après sans doute, on attaqueroit celles qui se trouveroient sur les autres domaines par la mesme raison: cela a fait du bruit au Palais; le fils de M. d'Esmerly, sur intendant des Finances, président des enquestes⁶, y fut attaqué, et quelques coups de poings donnez: son valet de chambre pensant défendre son maistre, mit l'espée à la main; les bourgeois se jetèrent sur luy, luy prirent et rompirent son espée, et le

1. Le commencement de la lettre modifié et les sept premières lignes supprimées dans les édit. antér.

2. Le gouvernement de la Régente, à bout de ressources pour continuer la guerre, avait, entre autres mesures fiscales, créé des charges nouvelles de maîtres des Requêtes (douze, et non vingt-six comme l'annonce Patin, qui du reste va plus loin rectifier ce chiffre). Les maîtres des Requêtes, se trouvant atteints par cet édit dans leurs intérêts et leurs privilèges, se refusèrent à l'accepter et protestèrent devant le Parlement qui admit leur opposition à la création des offices nouveaux. Ceux-ci se vendaient soixante mille écus au commencement de la Régence. Cf. le *journal d'Olivier d'Ormesson*, T. I p. 2-5.

3. Le premier président était Mathieu Molé, né en 1584, mort le 3 janvier 1656. Conseiller au Parlement en 1606, président aux enquêtes en 1610, procureur général en 1614, il avait été nommé premier président en 1641.

4. L'édit des maisons concernait les propriétaires des maisons soumises comme dépendant de la « censive » ou domaine particulier du roi, à une redevance particulière. On exigeait d'eux le paiement en deux ans du revenu d'une année de leur propriété domaniale. Moyennant le versement de cette somme, ils étaient dans l'avenir exempts de nouvelles redevances. L'édit fut vérifié au Parlement sans difficulté, mais, son exécution se heurta à de graves obstacles et provoqua une vive agitation populaire. Les contribuables refusaient de payer le nouvel impôt et la grande chambre du Parlement défendit de passer outre. Cette affaire et celle des maîtres des Requêtes furent le prélude de la Fronde qui, comme tant de mouvements révolutionnaires, eut pour point de départ et pour prétextes les difficultés financières éprouvées par le gouvernement.

5. Financiers qui prenaient à ferme le recouvrement des impôts.

6. Particelli (Michel), sieur d'Emery et de Thoré, président aux enquêtes. Il devint fou peu de temps après. Il est vrai que Tallemand dit qu'il l'était déjà. Voir son « Historiette », *Op. cit.* T. III p. 165-180.

gourmèrent bien. Le président de Toré¹, son maistre, fut sur le champ s'en plaindre à la grand chambre, ou un arrest fut donné contre quelques bourgeois, chez lesquels deux jours après on envoya des compagnies de soldats les chercher; *sed non erant*: et ainsi, il n'y a eu personne de pris. Toute la ville a esté en rumeur de voir des soldats, de çà et de là, en bandes par la ville: sur le soir du dimanche 12 de janvier, on entendit tirer force coups de mousquets, comme si chacun eut apresté ses armes à feu pour le lendemain. On dit que M. le Prince remontra à la Reine que toute la ville estoit en danger d'une grande sédition, si on n'appaisait le bourgeois, laquelle luy promit qu'on y travailleroit: M. le Prince luy dit aussi qu'il falloit conserver Paris, de peur que les villes de la campagne n'en fissent autant. Voilà où nous en sommes ce lundy matin, 13 de janvier, en attendant d'autres nouvelles.

Pour vostre dernière que je viens de recevoir, dattée du 7 de janvier, je vous en remercie: j'y ay trouvé celle de M. Hofman, avec une dédicace, pour son Théophraste, au marquis de Brandebourg²: quand j'auray reçu le dit Théophraste, je tascheray de trouver un libraire, mais je ne promets rien: *durissimis hisce temporibus omnia mihi dura videntur; præsertim mercatoribus et bibliopolis nostratibus*: le bon homme Meturas est embarrassé à son Riolan, son Duret et à deux autres presses pour des livrets de jésuites: *ab ejusmodi hominum genere vix aliquid potero extundere ob propriam siccitatem et temporum difficultatem*. Le Théophraste et les deux traitez du Galien que j'ay, seront les plus difficiles à faire imprimer, si le bon temps ne vient: je viendray mieux à bout des *Chrestomathies*³, quand je les tiendray toutes deux ensemble: et encore plus aisément du traité de *humoribus, de calido innato et spiritibus ac de partibus solidis*⁴, que Jansson d'Amsterdam retient iniquement et injustement: *et hoc ipsum memini me ante hac scripsisse ad ipsum auctorem*. Si vous luy écrivez bientôt, vous m'obligerez de luy répéter ces mesmes raisons: *quandoquidem per belli diuturnitatem, ex quo ruina impendit omnibus? omnia videmus in pejor ruere et retro sublapsa referi*.

Pour le Sennertus de M. Ravaud, il le rendra trop cher, s'il le met en quatre tomes: il vaudroit mieux le mettre en trois, si faire se peut. Pour les *Paralipomenes*, c'est bien fait de les réduire en leurs propres lieux; *quod si commodè*

1. « Torcé » dans les éditions antérieures.

2. Frédéric Guillaume, dit le *Grand Electeur*, né le 6 février 1620, mort le 28 avril 1688.

3. C'est cet ouvrage dont Patin acquit le manuscrit après la mort de Gaspard Hoffman (3 novembre 1648), et qu'il publia chez le libraire Laurent Anisson, de Lyon, en 1668, 2 vol. in-4°: *Apologia pro Galeno, libri duo. Ex Bibliotheca Guidonis Patini*. Patin dédia son œuvre au Président de Lamoignon.

4. Cet ouvrage d'Hoffman ne fut également publié que tard: *De calido innato et spiritibus syntagma*. FRANCOFURTI, 1667, in-4°.

fieri non possit, il les faudra mettre toutes telles qu'elles sont, sur la fin de l'ouvrage. Je n'ay garde d'improver l'ordre des traitez que vous me proposez, tant à cause de vous, qu'à cause qu'il est bon : mais je vous prie de penser deux fois s'il est à propos d'y ajouter l'Építome des *Institut.* et de *Febribus* : il me semble qu'ils n'y doivent pas estre.

La copie du livre de *Consensu et diss[ensu] chymicorum* doit estre prise sur l'in-4 d'Allemagne, celle qui est in-8 estant moins ample. *Cætera probo singula* : à la charge que chaque traité aura sa propre épístre dedi[at]oire et sa préface, *ex mente auctoris* : et ainsi tout ira bien. Mais s'il pouvoit réduire et laisser le tout en trois tomes, le prix n'en épouvanteroit pas si tost les jeunes médecins, qui n'ont encore guères gagné, à qui néantmoins ce livre là sera de bonne provision. Je souhaite fort que M. Ravaud face cet ouvrage, aussi beau qu'il en a le dessein, et qu'il y réussisse avec honneur et profit : comme j'espère qu'il fera : ce livre sera bon par tout, et tiendra bien sa place dans les grandes bibliothèques, mesmes des princes et des preslats, et des autres curieux, quoyque non médecins. Si je suis encor au monde en ce temps là, j'y contribueray ce qui me sera possible de bonne recommandation, tant pour les uns que pour les autres ¹.

M. de Longueville a esté contremandé et ne revient point². Des sept provinces qui composent *Belgium federatum*, sous le nom de Hollande, il y en a cinq qui ne veulent point de paix avec l'Espagnol, et qui aiment mieux se résoudre à faire la guerre aux deux autres, qu'à aucune paix avec l'Espagne. Si cela est vray, ce nous seroit un aide pour continuer la guerre, en Flandres, à l'espagnol, y estans aidez et secourus des hollandois³. Les écossois et les anglois vont faire la guerre ensemble, à cause de leur roy prisonnier que les écossois ont grand regret d'avoir rendu l'an passé aux Parlementaires, comme ils tesmoignent par le manifeste qu'ils en ont fait.

De valetudine r̄s ... et Neapolitano tumultu pauca circumferuntur : adde quod certissima ex illis locis tibi prius innotescunt quam nobis : ideoque sileo. M. Riolan fait

1. Cette édition de *Opera omnia* de Sennert fut imprimée à Lyon, en 1650.

2. On sait que le contre-ordre ne subsista pas et que le duc de Longueville rentra à Paris au commencement de l'année 1648.

3. Tout le passage précédent, près d'une page et demie du texte original, supprimé dans les édit. antér.

4. Mot chiffré par Patin. Il faut évidemment lire *valetudine regis*. Louis XIV avait été atteint de la petite vérole au mois de novembre précédent et son état avait un moment inspiré de graves inquiétudes. Voir à ce sujet MADAME DE MOTTEVILLE, *Mémoires*. Edit. Charpentier, T. I, p. 395, OLIVIER D'ORMESSON, *Mémoires*, T. I, p. 397 et CHERUEL, *op. cit.* T. II, p. 466. Signalons, en passant, les *espérances* qu'avait un moment fait naître cette maladie dans une partie de l'entourage du jeune roi, et dont Nani cité par Cheruel se faisait l'écho dans un passage de sa correspondance où il représente « les familiers de Gaston aspirant déjà aux charges de la Couronne ». (*Ambass. vénit.*, T. CVII, p. 108).

commencer icy un 12 intitulé *Encheiridion Anatomicum* : ils disent qu'il y aura pres de trente feuilles de petit romain. L'Építome des Institutions est achevé : je vous en envoie-ray, à la première occasion, un petit paquet pour M. Hofman, et pour vous, avec quelque autre chose⁴.

CE 14 DE JANVIER⁵. Enfin Dieu mercy et vous, je reçois tout présentement le paquet qu'il vous a plû m'adresser, dans lequel j'ay trouvé les *χρησμοματ. φυσιολ.* le livre, nouvellement imprimé par M. Huguetan, du docteur nommé Moronus⁶ duquel je vous remercie, et le paquet de M. Volcamer⁷, dans lequel j'ay trouvé l'*Anti-Fernelius*⁸ : et ainsi il n'est pas besoin que vous preniez la peine de m'envoyer un des vostres : les trois livres de *Marcus Aurelius Severinus*⁹, de *Medicina efficaci*¹⁰, de *Chocolata*¹¹ et *Zootomia Democriteæ*¹² : avec le *Cæsalpinus*, de *Metallicis*¹³, dont je l'avois prié, imprimé à Nuremberg, l'an 1602 où il y a une fort belle préface du *clarissime* Ph. Schœrbius¹⁴ : *quæ singula ideo dico in commendationem tanti authoris, ejusq[ue] libri, ut eum si forte desit, tibi comparare satagas*].

Si vous me demandez mon advis des *χρ. φυσιολ.* je vous advoue que le livre m'a extrêmement plû d'abord, et que je feray tout ce que je pourray afin qu'il soit imprimé icy : et tascheray que ce soit au contentement de l'auteur. Pour vostre Moronus, *quis ille sit ignoro planissime : et albus sit an ater nescio* : et je doute bien fort aussi de son dessein, et s'il pourra y avoir réussy : voilà que je

1. *Encheiridium anatomicum et pathologicum*. — PARISIS, 1648, in-12. Il y eut plusieurs éditions. La meilleure est celle de *Jenæ* et *Lipsiæ*, avec planches de Vestingius. Sauvain publia deux éditions françaises. PARIS, 1653, 1661 et LYON, 1682.

2. Passage précédent supprimé dans l'édit. de Paris, 1846.

3. Date en marge de la main de Patin.

4. Moronus (*Mathias*) médecin de Casal, mort en 1651. Il venait de publier le *Directorium medico practicum*. LUGDUNI, 1647.

5. Volcamer (*Jean-Georges*), né à Nuremberg, le 9 juin 1616, mort de 17 mai 1693. Docteur d'Altorf en 1643, agrégé au collège des médecins de cette ville la même année, il en fut le doyen en 1664. Un des correspondants en langue latine de Patin.

6. Ouvrage d'Hoffman passé ordinairement sous silence, dans les bibliographies. Il constitue le troisième livre du *Pro veritate : item Anti-Fernelium Augustini Buccii disputatio de principatu partium corporis* : etc. PARIS, 1647, in-4^o.

7. Severinus (*Marcus Aurelius*) — Severin (*Marc Aurèle*). — Né à Tarsia (Calabre), mort à Naples, le 15 juillet 1656. Médecin érudit, et professeur célèbre d'anatomie et de chirurgie à l'Université de Naples.

8. *De efficaci medicina libri tres*; FRANCOFURTI, 1646, 1682, in-fol. Traduction française, GENÈVE, 1669.

9. *De Chocolata* — Le titre est : *Opusculum de qualitate et natura chocolatæ* — NOREMBERGE, 1644, in-12. Traduction de l'espagnol de l'ouvrage d'Antoine Colmenero (MADRID, 1631).

10. *Zootomia Democritea, id est anatomie generalis totius animantium opificii*. NOREMBERG., 1645, in-4^o, fig. Cette édition est due aux soins de Volckamer.

11. *De Metallicis libri tres* — ROMÆ, 1596, in-4. NOREMBERG., — 1602, in-4^o, par les soins de Sonerus. Cf. la note de Cæsalpin — *Lettre du 16 novembre 1643*.

12. Schœrbius (*Philippe*), médecin suisse d'une certaine réputation, au XVII^e siècle. Fixé d'abord à Bâle, puis à Altorf où il enseigna la métaphysique. Mort dans cette ville, le 11 juillet 1605.

l'envoie chez mon relieur ; *ut ut sit, bonus aut malus*, je vous en remercie : vous m'obligerez si vous m'instruisez qui est cet auteur et de quel mérite vous pensez qu'il soit. *De cæteris infasciculo meo contentis non est quod agam* : vous les connaissez mieux que moy. J'ay veu ce soir M. Riolan où nous nous sommes trouvez ensemble en consultation chez un hydropique, que j'ay veu par ey devant deux fois avec l'ordinaire¹ : *melius habet à tanto morbo et haud dubie est convaliturus, post frequentissime purgatum corpus ex sena, rheo, syrupis de florib[us] mali persicæ et de rosis solut., cum 31 diaprunis solut. interdum etiam ex jusculo solutivo facto ex Z III fol. Oriental. et Z I. manna Calabrini* : il a esté purgé trente fois, de deux jours l'un, de ces remèdes et principalement du dernier : *à quo uter[que] humor, tum crassus, tum aqueus facile et feliciter educitur.*

J'ay adverty ledit M. Riolan, que j'avais reçu ce manuscrit² dont je luy avois parlé l'autre jour par vostre ordre ; il ne m'a pas tesmoigné d'estre curieux de le voir, mais seulement m'a-il dit : *faites le imprimer hardiment, je le traiteray comme il mérite, et tousjours plus équitablement qu'il n'a fait mon Père : je luy monstreray qu'il ne sçait pas l'anatomie et que pour un homme qui a tant lu Galien, il ne l'entend guères bien.* Et là-dessus, nous nous sommes séparés. De tout ce que dessus, vous en manderez à l'auteur ce qu'en jugerez à propos : si vous luy écrivez bien-tost. Je me tiens assuré qu'il sera bien aise d'en sçavoir le tout : veu que par sa dernière, il me prie en ces termes : *quæso te, mi bone, repete ad me, illa Riolani, quæ contra me effudit : non ut refutem, sed ut rideam.* Vous voyez la jalousie qui est entre ces deux grands hommes, et qui tous deux ont bien envye de se soutenir : mais M. Hofman est bien vieux et j'ay bien peur qu'il ne perde la partie en la quittant, et partant de ce monde. Je voudrois pourtant bien qu'il eut le contentement de voir toutes ses œuvres imprimées avant cette séparation³. M. Riolan est véritablement asthmatique, mais il tesmoigne grande alairesse pour le présent : je pense que c'est l'édition de ses œuvres qui le réjouit : outre plus qu'il a bec et ongles, et je croy que son Anthropographie n'achèvera pas qu'il ne censure vivement M. Hofman, *super Anatomicis quæ scripsit in Institut. et in Epitome earumdem Institutionum.* Entre eux, le débat...⁴ : s'ils ne se veulent pas céder.

Le Roy, la Reine, M. le duc d'Orléans, M. le Prince, le Cardinal Mazarin, M. le Chancelier et autres grands, furent au Palais hier mercredy, XV de ce mois, où furent véri-

fiez quelques édits, et entr'autres un pour faire douze Maistres des Requestes nouveaux⁴, un autre sur ceux qui tiennent du bien du Roy par engagement : un autre par lequel divers officiers de ville et de finances sont créés : un autre par lequel sont supprimés les aises⁵, etc. M. Talon, advocat général, harangua devant la Reine, à ce qu'on dit, divinement, et contenta si fort les gens de bien, qu'on ne parle icy que de ce qu'il a dit, combien que personne n'y profite de rien⁶. Tout le monde est icy au désespoir de la continuation de la guerre, et j'ay bien peur qu'à la fin, il n'arrive malheur.

Tout le monde s'y déconforte⁴ ; il n'y a que les larrons et les partisans qui y gagnent. On dit que M. le Maréchal de Turenne vient avec ses troupes achever le reste de l'hiver dans les trois éveschez de Mets, Toul⁵ et Verdun⁶ : et qu'il repasse le Rhin, n'estant pas assez fort pour résister aux Impériaux et Bavaois, qui le poursuivent.

M. de Longueville a son congé pour revenir et est icy attendu quelques jours après la Chandeleur : il n'y a point de paix ; *nequidem umbra pacis.* Une autre nouvelle porte que les Suédois sont en chemin d'aller attaquer le Duc de Bavière et d'entrer en son pais, depuis qu'ils ont trouvé le moyen de se fortifier comme ils ont fait ; et que cela fera repasser le Rhin à M. le Mareschal de Turenne et à ses troupes⁷. Les Maistres des Requestes qui sont icy en aussi grand nombre que les disciples du Sauveur du monde, sçavoir soixante douze, ont esté assemblez au Palais Royal, où par commandement de la Reine, et par la bouche de M. le Chancelier⁸, ils ont esté interdits, et leur a esté défendus de plus venir au Conseil du roy : pour s'estre assemblez tous ensemble en particulier et avoir délibéré et signé qu'ils s'opposeroient à toute nouvelle création de maistres des Requestes ; et depuis, ce temps-là, on leur a encore signifié que le Roy leur défendoit de juger d'aucune chose souverainement aux Requestes de l'hostel, qui est la seule juridiction qui leur reste pour trois mois de l'année.

CE 24 DE JANVIER⁹. J'ay reçu par la voye de M. Picquet,

1. Patin, qui a écrit cette longue lettre en plusieurs temps, rectifie ici le nombre des offices des maîtres des requêtes créés par le gouvernement royal et qu'il avait dit plus haut être de soixante-dix. Mieux informé, il en rétablit le chiffre exact.

2. Taxe créée en 1645 qui portait sur la riche bourgeoisie. Le Parlement avait stipulé de nombreuses exceptions, entre autres, celles de ses membres. Aussi, cet impôt rapporta-t-il peu d'argent.

3. Cf. sur cette audacieuse harangue les mémoires d'Omer Talon, p. 209 et suivantes, ÉDIT. MICHAUD ET POUJOLAT, et Chéruel qui en cite un éloquent passage. (*Op. cit.* T. II p. 500-502).

4. *Tout le monde s'en déssole, en est abattu* (Cf. Furetière).

5. Place forte de Meurthe-et-Moselle, à 23 kil. O. de Nancy.

6. Place forte sur la Meuse à 56 kil. N.-N.-E. de Bar-le-Duc. Formait, avec Metz et Toul, les trois évêchés réunis par Henri II à la France en 1552.

7. Passage supprimé dans les édit. antér.

8. Pierre Séguier.

9. Date en marge de la main de Patin.

1. C.-à-d. avec le médecin habituel.

2. Un manuscrit de Gaspard Hoffman.

3. Passage supprimé dans les édit. antér.

4. Un mot effacé dans le texte original. Les éditeurs précédents ont écrit : « entre eux, le débat, s'ils ne se veulent accorder ».

outre la vostre, une autre lettre de M. Hofman, par laquelle il me recommande fort son Théophraste que je n'ay point encore receu. Je luy avois mandé que je m'en allois faire imprimer son traité manuscrit de *Anima quatenus Medicus eam considerat* : et le priois de vous le tédier, ce que je luy ay réitéré par trois ou quatre fois. Enfin voici ce qu'il me respond sur cet article : *Liber de Anima, si probatur Tibi, extrudam et ipsum, volent Deo sub auspiciis, D. Cras. medici Turoniensis*. N'est-ce pas M. Gras de Lyon qui est de présent à Paris qu'il entend par là, qui peut avoir esté, par cy devant, à M. le mareschal de Turenne ? est-ce qu'il le connoit d'ailleurs ? ou bien seroit-ce quelque médecin allemand, de quelque lieu à moy inconnu, et dont je ne scaurois point la carte ? Je m'en rapporte à ce que vous m'en apprendrez. Je viens tout présentement de recevoir un petit paquet de livres en blanc, de la part de M. Naudé, pour vous faire tenir : ce que vous trouverez dans le premier paquet, lequel j'achèveray devant huitaine pour vous envoyer : il vous baise les mains et vous prie d'avoir ce petit présent pour agréable. Ce premier paquet contiendra pour vous de ma part et de M. Naudé : pour M. Huguetan, M. Hofman et M. Volcamer quelque chose : *quæ quidem singula curæ tuæ commendabo* : à la charge que vous me ferez entendre le prix du port de ce qui va en Allemagne, afin que je vous en rembourse. Je n'ay encore rien ouy ni apris du paquet qui me doit estre rendu de vostre part ; il viendra quand il plaira à Dieu : je n'en ay point haste, pourveu qu'il soit seurement, comme je me le persuade ; j'entends celui dans lequel est contenu le Drexelius de M. Huguetan ¹.

Enfin, le bonhomme M. Seguyn, l'Ancien de nostre eschole, est mort le 28 de janvier, âgé de 84 ans, d'une fièvre continuë qui a succédé à sa paralysie, et qui luy a suffoqué la chaleur naturelle. C'est aujourd'hui M. Nicolas Piètre qui est nostre ancien âgé de 77 ans : qui est bien un autre homme, fin, adroit, plus ruzé que, Machiavel, grand médecin à peu de drogues, et hay des apothiquaires *eo nomine* ², et parce qu'il est fort homme de bien, *de quo mentiri fama veretur* : je souhaite que, quinze ans durant, il soit nostre ancien, comme l'a esté M. Seguin, que nous avons enterré le 30 de janvier, avec grande cérémonie, dans St-Germain l'Auxerrois, où son fils est doyen : qui estoit aussi la paroisse du défunt, et la mienne aussi.

CE 31 DE JANVIER ³. Ce mesme jour après les funérailles, nous fusmes quatre docteurs disner ensemble chez un de nos compagnons nommé M. Cousin qui nous y avoit in-

vitez, pour y voir et pour y faire compagnie à vostre bon ami M. Gras à la santé duquel nous avons tous bû, et luy et moy à la vostre ¹. Ce M. Cousin avait passé par Lyon, l'automne passé, en revenant de Suisse, près de notre ambassadeur, et y avoit receu quelque grâce de M. Gras, qui est un honneste homme.

M. Heinsius est à Padoue, où il fait imprimer un nouveau tome de vers qu'il a faits depuis qu'il est party d'icy : il mande que quand cette édition sera achevée, il viendra à Milan pour un mois ou environ et qu'après cela, il repassera en France ². J'apprends que dans cette mesme lettre, il mande la mort de quelques sçavans hommes d'Italie et entr'autres, de Janus Nicius Erythræus ³ : qu'il a fréquenté Scioppius qui est à Padoue et qu'il le reconnoit pour fou, en ce qu'il travaille à un ouvrage qu'il dresse contre Luther ⁴, Calvin ⁵ et le Pape, le tout ensemble. On attend icy des bales de livres, parties de Venise, il y a plus de trois mois, pour un de nos libraires nommé M. Soly dans lequel il y aura *Fortuni Liceti de quæsitis per epistolam tomi 4. in-4°*, et un autre opuscule du mesme autheur qui regarde nostre profession et qui est nouveau ⁷. Ce Licetus est un fort habile homme ⁸. Il est mort un grand poète latin à Amsterdam nommé Gaspar Barlcæus ⁹ ; *scriptis multis clarissimus*. Ce pauvre homme s'est imaginé qu'il estoit de paille et qu'il ne devoit pas s'approcher du feu, de peur de brusler ; enfin son mal augmentant, *miserando mortis genere*, il y a trouvé un remède, c'est qu'il s'est jetté dans un puy, où il s'est tué.

Nous attendons icy de Hollande au premier bon vent, les livres suivans : *Salmasius, de annis climactericis. Idem de Papissa Romana adversus Blondellam : Epistolarum Hug. Grotii Centuria prima ad Gallos* et les œuvres de Mad. Anne Marie de Schurmans ¹⁰. Le livret in-12 de

1. Gras (Henri), médecin à Lyon, et membre du collège des médecins de cette ville. Il a publié les œuvres de Varandall, avec des additions, et les *Opuscula medica* de Ranchin. LYON, in-4°.

2. Heinsius (Nicolas) né le 29 juillet 1620 à Leyde, mort à La Haye, le 7 octobre 1681. Il étoit, en effet, en Italie où il publia, de Padoue, un volume de poésies latines : *Italia, seu alter elegiarum liber*. PADOUE, 1648.

3. Erythræus (Janus Nicius) — Rossi Jean Victor — érudit italien né à Rome en 1576, mort dans cette ville, le 13 novembre 1647.

4. Luther (Martin) né à Eisleben, le 10 novembre 1483, mort dans la même ville, le 18 février 1546.

5. Calvin (Jean) né à Noyon, près de Paris, le 10 juillet 1509, mort à Genève, le 27 mai 1564.

6. *Responsa de quæsitis per epistolas a claris Viris*. — UTINI, 1640. Cf. la note de Licetus : *Lettre du 5 décembre 1641*.

7. *De motu sanguinis, origine nervorum, cerebra leniente cordis cestum, et imaginatiois viribus*. UTINI, 1647, in-4°.

8. Passage précédent supprimé dans les édit. ant.

9. Barlcæus (Gaspard van Baerle). Poète et médecin, né le 12 février 1584 à Anvers, mort à Amsterdam le 14 février 1648.

10. Schurmann (Anne-Marie de). Une des plus savantes femmes du dix-septième siècle, née à Cologne, le 5 novembre 1607, morte à Wieuwert (Frise), le 5 mai 1678. La meilleure édition de ses œuvres — écrite en quatre langues, en hébreu, en latin, en grec et en français — est de 1648. C'est ce recueil que signale Patin,

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

2. « *Do nomen* », dans les édit. antér. Patin, selon son habitude, a écrit en abrégé les mots *eo nomine* (*eo noe*).

3. Date en marge de la main de Patin.

M. Riolan, intitulé *Enchiridium Anatomicum et Pathologicum*, s'avance ; il y a encore dix feuilles ou environ, outre les quatorze qui sont faites ; ce sera un plaisant et bon livre, et en estat de recevoir bien quelque jour une bonne et riche augmentation de son auteur, si *vita illa prorogetur in aliquot annos* ; car le bon homme s'en va bien vieux et rudement cassé. Les deux autres livres vont aussi assez bon train : scavoir *Anthropographia Riolani* et le *Duret sur les Coaques*, in-folio ¹.

Un médecin d'Auvergne nommé Marcellin Bompard, demeurant à Clermont, a icy envoyé un petit manuscrit intitulé *Miser homo*, qu'il a fait à l'exemple de ma thèse, *Estne totus homo a natura morbus* ? Il a fait autrefois imprimer icy un livre de la peste en françois ² ; et un autre des conférences d'Hippocrate avec Démocrite ³ qui sont des traductions des Épistres d'Hippocrate ⁴. Il estoit icy l'an 1631 et 1632, et le voisiois souvent plus malade que sain, *erat enim obnoxius doloribus nephriticis, a calculis qui unoquoque mense minuti, et vix hordei granum adæquantur cum multo dolore acerrimisque tortionibus, ejiciebantur*. Je luy disois quelquefois qu'il estoit plus malheureux qu'une femme laquelle n'accouche guères que tous les ans ; et lui, faisoit plusieurs pierres chaque mois. Outre mes visites il avoit aussi quelquefois celles de M. Nicolas Piètre, de M. Merlet et de nostre M. Riolan : il a dressé une épître pour nous quatre, à cet opusculé qu'il nous a dédié : mais de malheur, je ne trouve personne qui le veuille imprimer à ses despens : *adeo frigent operæ nostræ typographicæ* : toutefois j'en trouve un qui s'offre de l'imprimer moyennant deux pistoles, et d'en donner un cent d'exemplaires à l'auteur pour faire distribuer icy, et en sa province, à ses amis. Voilà ce que j'ai à lui mander : son discours n'est pas trop bien fait ; et ne pensé pas que l'imprimeur y gagne beaucoup.

L'auteur a grande réputation en son païs : j'en rabats néanmoins quelque chose par son livre de la peste. Le bon seigneur est glorieux et dédaigneux, et fait le prince. Il s'en retourna d'icy après la mort de M. le Mareschal d'Effiat, qui l'avoit connu en Auvergne et ne m'a depuis ce temps la escript que deux fois, scavoir l'an 1639 et l'an présent, depuis qu'il eut perdu son Mecène, l'an 1632. Voilà le personnage : si son livre s'imprime, vous en aurez quelque chose ⁵. *Austima constitutio præsens et vigens tam multos*

morbus hic in nihil, ut vix mihi supersit otium ad te scribendi. M. Guide ¹, médecin de Chalons sur Saône, *quem neciebam natum*, m'a fait une grande lettre de compliment sur mes deux thèses, outre quatre grandes pages de questions qu'il m'a proposées : à quoy je luy ay fait responce avec beaucoup de difficulté, et non sans m'engager bien avant dans la nuit : j'espère néanmoins qu'il ne sera pas mescontant de ce que je lui ay escript : j'y ay mis du meilleur de ma pensée et rien ne m'y a manqué que le loisir : il est studieux et curieux ; je ne scais s'il a le bonheur de vostre connaissance, mais au moins, j'apprends qu'il fait profession de la réformée ². Petrus Lotichius ³ qui a par cy devant travaillé sur le Pétrone qui est un gros in-4, m'a fait prier par un médecin de Mets, qui est fort mon amy, nommé M. du Clos, de tascher de trouver icy un libraire qui voulut entreprendre une seconde édition de ce Pétrone, veu que toute l'Allemagne est tellement désolée que rien de pareil ne se peut espérer. Je luy ait fait responce que la guerre empesche de telles entreprises icy, aussi bien qu'à Francfort où il demeure à présent : et de plus, que la cagotterie du siècle présent empescheroit c'imprimer icy Pétrone : que cela ne se pouvoit guères bien imprimer qu'à Genève, ou en Hollande, veu qu'ailleurs les moines y avoient aujourd'huy trop de crédit.

Mais c'est assez : il faut que je finisse avec protestation que je seray toute ma vie de cœur et d'affection,

Monsieur,

Vostre très humble et obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 7 de février 1648.

DE LA MAIN DE SPON, AU
REVERS DE LA LETTRE : PA-
RIS LE 7 FÉVRIER 1648.
LYON LE 12 DUDIT RISPOSTA,
ADI 25 JANVIER.

EDIT. DE LA HAYE 1718.
— PARIS 1846.

(à suivre).

soins de notre auteur — et obtint quelque succès : PARIS, 1648, 1650 1653, in-4°. — Nous ne savons guère de Marcellin Bompard que ce qu'en dit Patin.

¹ Guide (Philippe), de Chalons-sur-Saône. Docteur de la Faculté, de Montpellier. Petit-fils du fabuliste Philibert Guide. Médecin lettré, poète comme son aïeul, a laissé des poésies latines et françaises et un ouvrage sur Hippocrate et Galien.

² Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

³ Lotichius (Petrus) — Lotich (Pierre), poète latin, né le 2 novembre 1528 à Schluchtern, près de Hanau ; mort à Heidelberg, le 7 novembre 1560.

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

2. *Le nouveau chasse- peste*. PARIS, 1630, in-8°. Dédié à Joachim d'Estaing, évêque de Clermont.

3. Philosophe grec célèbre, né à Abdère (Thrace), 460 ou 470 av. J.-C. ; mort, dit-on, la même année qu'Hippocrate, 357 av. J.-C.

4. *Conférences d'Hippocrate et de Démocrite, traduites du grec en français, avec commentaires*. PARIS, 1632, in-8°.

5. Le *Miser homo*, tableau sommaire mais vivement tracé des misères humaines. Il fut publié la même année — sans doute, grâce aux

Résumé de la question Cancers et Rayons X.

Par le Dr Leloutre, de Tours.
Electricité-radiologie

Historique. — C'est en France, à Lyon, que le Dr Despeigne, en 1896, créa la radiothérapie du cancer.

Quelques Autrichiens et Allemands essayèrent timidement cette nouvelle méthode, leurs observations parvinrent en Amérique où de nombreux médecins se mirent à traiter systématiquement le cancer par les rayons X, et poursuivirent, surtout à partir de 1901, de nombreuses séries d'expériences.

En 1903 cette méthode reparait en France presque comme une chose nouvelle : Albert Weill et Gaulhier l'Hardy en font alors paraître une complète et magistrale étude dans le journal de physiothérapie.

Depuis 1904, grâce aux résultats encourageants publiés d'abord par Bisserié, Belot, Brocq, Vigoureux puis par Bécèle, Haret, Oudin, Doumer, etc., le domaine de la radiothérapie primitivement limité aux maladies de peau, s'étend de plus en plus, et à l'heure actuelle on peut dire que les deux grands traitements du cancer sont : l'ablation et l'irradiation, lesquels, loin de se combattre, ne font que se compléter avantageusement l'un et l'autre.

Ce que donne la radiothérapie. — Les rayons X n'ont évidemment pas tout à fait répondu aux espérances de certains outranciers qui auraient voulu voir dans cette médication le spécifique sûr et certain du cancer. Quoiqu'il n'en soit pas tout à fait ainsi, la part qui revient à la radiothérapie n'en n'est pas moins plus que suffisamment grande et belle.

Abstraction faite des différentes espèces de cancers, on peut les diviser en néoplasmes opérables et inopérables, quelle que soit, dis-je, leur variété, et quelle que soit aussi leur localisation.

Les cancers inopérables, ou opérables seulement au prix d'énormes délabrements, bénéficient toujours de la radiothérapie. Cette méthode sans doute ne guérira que très rarement ces pauvres malades, mais elle les prolongera très souvent et les soulagera toujours.

En plus de l'effet moral produit, la Rontgenisation a une action analgésique puissante autant qu'indéniable. Presque toujours après la première application de rayons X, des douleurs jusque-là insupportables cessent comme par enchantement.

Je viens encore de l'observer chez une malade à qui malheureusement je n'ai pu promettre la guérison. Je ne lui ai fait que deux applications de rayons X ; lorsqu'elle est revenue pour sa seconde application, c'est-à-dire trois semaines après la première, elle m'a dit avoir vu totalement disparaître, pour ne pas revenir, aussitôt après la première séance, des douleurs tellement violentes que depuis deux mois elle ne pouvait se livrer à aucun travail et qu'elle était décidée à se suicider si je ne l'avais soulagée. Cette propriété anesthésique est d'ailleurs couramment employée et avec succès dans des cas de névralgies rebelles, soit du trijumeau ou autres.

Les rayons X en outre nettoient la surface ulcérée, font disparaître la mauvaise odeur et presque toujours retardent l'issue fatale.

Mais ces cas éminemment défavorables, ces lais-

sés pour compte des grands tailleurs, comme le dit si pittoresquement Bécèle, en parlant des cancers du sein très graves sinon généralisés qui échouent le plus souvent au radiothérapeute, ne sont pas les seuls à bénéficier de ce traitement.

La plupart des cancers opérables peuvent être soignés et guéris par les rayons X. Cependant il faut absolument envoyer au chirurgien les cancers à marche rapide, en particulier beaucoup de cancers du sein et des lèvres pour lesquels un essai de traitement de quelques semaines serait une irréparable perte de temps pendant laquelle la maladie progresserait si bien que l'opération finirait par être faite trop tard.

Quand aux tumeurs profondes, aux néoplasmes abdominaux, de l'estomac, de l'intestin, du vagin, du rectum, etc. malgré les cas encourageants de Skinner en Amérique, de Delherm et Laquerrière, de Doumer et Lemoine en France, Belot et la plupart sont d'avis que, toutes les fois que l'opération chirurgicale est possible, elle doit être faite avant d'essayer la moindre irradiation. Mais tous sont également d'accord, en Amérique comme en Europe, pour faire le traitement radio-chirurgical, c'est-à-dire « qu'à l'heure actuelle (Léonard) la chirurgie ne doit plus agir seule, et toute intervention sur un néoplasme doit être suivie d'applications radiothérapeutiques. Cette radiothérapie post-opératoire détruit des cellules néoplasiques et des foyers microscopiques qui ont échappé au couteau, de sorte qu'elle agit comme moyen prophylactique et prévient les récidives. »

Quant aux cancers superficiels, s'ils siègent au tronc ou aux membres, on pourra sans grand inconvénient employer la méthode la plus simple et la plus rapide, je veux dire l'opération. Mais si la lésion siège à la face, à moins qu'elle ne soit insignifiante, il faut recourir aux rayons X, méthode sans douleur, qui n'empêche pas le patient de vaquer à ses occupations, et surtout méthode qui, au point de vue esthétique, donne des résultats incomparables, car les cicatrices en sont à peine visibles, ce qui est un facteur de la plus grande importance lorsqu'il s'agit du visage.

En un mot, les rayons X procurent toujours un soulagement qu'il serait criminel de refuser aux malheureux atteints de cancers inopérables. Quant aux cancers opérables, il faut opérer au plus vite les cancers profonds, du sein ou de la cavité abdominale, et faire systématiquement suivre l'opération d'une série d'irradiations prophylactiques. Les cancers superficiels doivent être traités par les rayons X à cause des belles cicatrices et du résultat esthétique final produit par cette méthode.

Si le cancer superficiel siège aux membres ou au tronc, on peut laisser au malade le choix du traitement, tout en disant que si la radiothérapie est un peu plus longue qu'une opération, elle a pour elle le grand avantage de ne pas arrêter le malade, de ne pas nécessiter de chloroformisation et d'être non seulement tout à fait indolore, mais encore de faire disparaître la douleur qui pourrait exister du fait de la lésion.

Si maintenant l'on passe en revue les principales espèces de cancers, l'on voit que tous peuvent bénéficier du traitement radiothérapeutique.

Voici ce que disait Skinney au congrès de l'American therapeutic association en 1903 :

« Pour ce groupe d'affections, épithéliomas de la peau, on peut dire que les rayons X constituent un des meilleurs agents thérapeutiques actuellement reconnus comme utiles dans le traitement de la maladie maligne, sinon le meilleur de tous.

« A première vue, cette affirmation peut paraître plus radicale que justiciable, mais elle est basée sur les faits suivants, et on ne peut aller contre les faits :

« 1° Sur le nombre total des cas traités, opérables et inopérables il y a eu proportion de guérisons aussi grande que celle qu'ait revendiquée comme résultat tout autre genre de traitement. Quelques auteurs prétendent même, sans doute avec juste raison, que la proportion de guérisons est plus élevée.

« 2° Une proportion très petite des cas guéris a montré des signes de récurrence dans une période de temps donné après la cure ; et si l'on établit la comparaison avec les récurrences observées dans une même période de temps consécutivement à la cure par l'instrument tranchant ou les caustiques, l'on voit toute la supériorité des rayons X. *L'immense majorité des cas qui ont récidivé a d'ailleurs volontiers cédé à une seconde application des rayons.*

« 3° L'effet esthétique, obtenu après guérison du cancer cutané par les rayons X, est incomparablement supérieur à celui qu'on peut obtenir par une opération sanglante ou par l'application des pâtes escharotiques.

(A suivre).

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. -- L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. *De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.*

D^r FERRAND. — *Trait. de méd.*

NOUVELLES

HOSPICE GÉNÉRAL DE TOURS

Internat en pharmacie

A la suite d'un brillant concours, passé le 2 août, MM. Paturet et Loiseau ont été nommés internes titulaires en pharmacie à l'hospice général de Tours.

École de Médecine et de Pharmacie

EXAMENS DES PHARMACIENS

Le 28 juillet ont eu lieu les *examens de fin d'année* pour les étudiants en pharmacie.

1^{re} Année. Membres du Jury : MM. les professeurs Grandin, Pitard, Javillier. A été reçu : M. Corhumel.

2^e Année. Membres du Jury : MM. les professeurs Wolff, Grandin, Pitard. Ont été admis : MM. Paturet et Loiseau.

Le 6 août ont eu lieu les *examens définitifs* sous la présidence de M. le Professeur Perrot, professeur de Matière médicale à l'École supérieure de pharmacie de Paris.

Ont été admis :

Au 1^{er} examen définitif : *Physique, Chimie, Toxicologie.*

MM. Allègre, Barré, Bougué, Chérico, Coupillon, Guérithault, (mention bien), Louet, Tribaudini, Tripot, Vassort (mention bien).

Au 2^e examen définitif : *Hydrologie, Minéralogie, Botanique, Zoologie.*

MM. Barré, Chérico, Guérithault (mention bien), Louet, Tribaudini (mention assez bien), Vassort (mention bien).

Au 3^e examen définitif : *Pharmacie chimique, galénique, Matière médicale.*

MM. Albert, Bouché, Joniaux, Leterme, Tessier.

DOCTEUR, propriétaire d'un Clos réputé en Touraine, offre aux Confrères ses vins rouges et blancs de qualité supérieure, primés, à des conditions raisonnables.

S'adresser au Journal, 20, r. de la Préfecture, Tours.

Le D^r François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. (Prière de lui écrire directement.)

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée

granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Le Gérant, Ch. SUPPLIGEON.

Tours, imp. Tourangelle.